



Association pour la création du parc naturel régional
Comminges Barousse Pyrénées
Hôtel communautaire
15, avenue du Comminges
31260 MANE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 octobre 2022

Etaient présents ou représentés pour le collège des communes : Camille SORS, Maryse MOURLAN, Jean-Louis RIBES, Didier TRENQUE, Jean-Paul CAVANAC, Jean-Claude TINE, Anna CHANGEUX, Marie-Claire UCHAN, Regis FARRE, André DURAN, Pascal LOUSTAU, Jean-Pierre DUPRAT, Robert FORASTE, Franck BATBIE, Brigitte SEGARD, Alain PORTE

Etaient présents ou représentés pour le collège des communautés de communes : Farida BOUKEBBOUCHE, Marcel CAU, Jean-Michel DAT, Denis MARTIN, François ARCANGELI, Raymond JOUBE, Jean-Bernard CASTEX, Daniel SOUPENE, Yoan RUMEAU, Julien BEGUE, Loïc GOJARD

Etaient présents ou représentés pour le collège de la région Occitanie : Carole DELGA, Fabrice de COMARMOND, Yann HELARY, John PALACIN

Etaient présents ou représentés pour le collège des conseils départementaux : Roselyne ARTIGUES, Patrice RIVAL, Pascale PERALDI

Etaient présents ou représentés sans voix délibérative : Alain PUENTE, Valérie Montano, Michel Tiné, Catherine Labat, Frédéric Roubardeau

Excusés : Eric AZEMAR, Marie-Christine LLORENS, Raymond NOMDEDEU, Thierry Gonzalez, José CASTELL, Nathalie Augustin Rouch, Alain Souet, Henri GOIZET, Marie France DANFLOUS, Jean-Luc DUPLÉICH, Eric MOUNES, M. ZDAN, Kamel CHIBLI, Sophie Guridi, Mathilde PINTO, Claire Pages, Thierry Fontana

Le vendredi 28 octobre 2022 à 18h30, les membres de l'Association pour la création du parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées se sont réunis en assemblée générale en visioconférence.

L'ensemble des personnes présentes ont élargé sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

En l'absence de Madame la Présidente en ouverture de séance, le premier Vice-président François ARCANGELI qui a pouvoir pour présider la séance, accueille l'assemblée et explique le déroulement de séance et donne la parole à Philippe Terrance qui rend hommage à Serge Huet, Joseph Moretto et Jean-Pierre Lasala, pour lesquels l'assemblée effectue une minute de silence.

En l'absence de questions, le premier Vice-président rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 10 Janvier 2022
- Bilan moral et point précis sur la démarche
- Présentation du bilan financier 2021
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation du bilan financier 2021 et Quitus donné à l'ancien bureau
- Démarche de projet 2022, 2023, 2024
- Présentation et approbation du budget 2022
- Délégation de signature de conventions pour la stratégie de Transition Touristique
- Délégation de signature pour la mise en œuvre et financement du Projet Scientifique et Culturel Garonne Pyrénées
- Questions diverses

En l'absence de questions et de commentaires, le 1^{er} vice-président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

- **1^{ère} délibération : Approbation du PV de l'AG du 10 Janvier 2022**

le 1^{er} vice-président s'assure que le procès-verbal de l'assemblée Générale du communiqué en pièce jointe à la convocation est connu de tous traitant des sujets ci-dessous :

- Présentation du déroulé futur d'approbation des comptes et de vote des budgets lors de la prochaine AG courant 2022
- Election de la Présidente et du premier Vice-Président
- Election des membres du bureau des collèges de communes, des communautés de communes, des départements et de la Région

L'assemblée générale approuve le procès-verbal qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **2^{ème} délibération : Bilan moral et point précis sur la démarche**

le premier Vice-président laisse la parole à Philippe TERRANCLE, le directeur, qui détaille :

Faire PARC, Ensemble :

- Un rôle PNR déjà assumé par l'Implication aux côtés des partenaires locaux, la participation aux projets et contrats de territoire et les Rencontres et travail avec les acteurs locaux, présence lors d'événements sur le territoire
- La Candidature au plan avenir Montagnes Ingénierie : en Partenariat avec la CCPHG. Le Projet PNRCBP chef de file. Définition de la stratégie, constitution d'un comité de Projet et recrutement d'une cheffe de projet
- Mise en tourisme Vallée d'Oô : Réunions de travail avec l'ensemble des acteurs et Expérimentation été 2022 avec la mise en place de Médiation aux granges d'Astau
- Du Projet Collectif de Recherche Eaurigines au Projet Scientifique et Culturel Garonne Pyrénées et sa valorisation territoriale

Des Ressources Humaines maîtrisées

- Accueil de Stagiaires longues durées : Hugo Danjou, Julie Lescloupe et Marie Cluzon sur la thématique Forêt, Adèle Busay sur la thématique circuits-courts
- Recrutement Stéphanie Longa (1er Mars 2022) : responsable du pôle patrimoines naturels et biodiversité qui collabore avec les acteurs environnementaux et met en œuvre de nombreuses animations (Fête de la Nature, Jour de la nuit, Journée du Patrimoine, Concours dessin Région / ONF)
- Recrutement JC Auria : chargé de communication depuis le 1er avril 2022 qui gère les Réseaux sociaux, la relation presse, la préparation d'évènements grand public et les Relations Transfrontalières
- L'Implication avec les structures Educatives : les Universités autour de l'Arboretum de Joueou et de la Résilience Pastorale (Paacte), les Lycées et Collèges avec le projet éco délégués et projets environnementaux et les Ecoles Primaires avec notamment les sorties en forêts et sensibilisations

Pierre Albert de Citadia intervient pour le point suivant avec un complément d'information fait par Philippe Terrance:

Elaboration de la Charte et Point d'étape

- Un diagnostic finalisé et des enjeux identifiés
Diagnostic élaboré par le bureau d'études avec pour ressources les données collectées par le biais d'entretiens avec une 50 de personnes acteurs du territoires (partenaires institutionnels, associations...), création ou récupération de data produites sur le territoire par l'ensemble des acteurs travaillant sur les thématiques abordées.
Cette synthèse dense a bénéficié de relecture et de correction par les acteurs et élus du territoire (collectivités territoriales, agents de l'Etat, d'Associations environnementalistes...)
Une synthèse de ce document sera diffusée par voie numérique. Le diagnostic pourra être communiqué sur demande
Les enjeux identifiés ont d'ores et déjà permis de dessiner une stratégie en 3 axes
- Une stratégie en 3 axes
Construire collectivement l'avenir d'une ruralité désirable et ambitieuse
Faire des transitions écologique et énergétique un accélérateur du développement local et solidaire
Faire de la biodiversité et des richesses patrimoniales un socle fédérateur du territoire
Cette stratégie doit-être alimentée par un exercice de démocratie locale qui permettra de recueillir lors d'évènements grand public la parole et l'ambition des habitants du futur PNR.
- Une Phase citoyenne active, un agenda institutionnel clair.
Des réunions publiques dès la deuxième quinzaine de novembre 2022
Le PNR au plus près des citoyens avec la présence sur les marchés
Des outils numériques pour accompagner ces démarches
Questionnaire ouvert au public : vulgarisation des axes retenus et possibilités d'émettre des remarques, des interrogations
1 Atelier de présentation des axes stratégiques avec les acteurs institutionnels
3 Ateliers de travail partagé (Institutionnels, partenaires, techniciens, associations)
1 Atelier avec les Villes Portes pour tisser des partenariats à venir

L'assemblée générale approuve le bilan moral 2021

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- 3ième délibération : -Présentation du bilan financier 2021

Les comptes annuels 2021 sont présentés par Frédéric ROUBARDEAU, expert-comptable, alors que Philippe Terrancle fait lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Pour mémoire :

• Total du bilan :	340 509 euros
• Chiffre d'affaires :	211 814 euros
• Résultat net comptable :	0 euros
• Excédents ressources	
2019 :	59 865 euros
2020 :	76 409 euros
2021 :	93 489 euros
• Total des charges :	279 317 euros
• Recettes contribution collectivités :	223 320 euros
• Créances collectivités :	18 237 euros
• Trésorerie au 31/12/2021 :	310 236 euros

L'assemblée générale donne quitus au précédent bureau et approuve le bilan financier 2021 joint en annexe

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Démarche de projet 2022, 2023, 2024

Frédéric ROUBARDEAU, expert-comptable présente et détaille le principe de financement de la démarche projet

Budget de fonctionnement :

- Clé de répartition : La contribution financière des Communes et Communauté de Communes est de 0,5€/habitant (INSEE 2017) et représente 20% des recettes.
- Subvention
Poste chargé de projet programme Avenir Montagnes par le plan de Relance (60 000€/an sur 2 ans)
Financement 2/3 poste de chef de projet Patrimoine Historique par la Région et la DRAC (soit 40 00€/an au total)
- Dépenses
Charges de fonctionnement récurrentes
Déménagement en 2023 au Carré de la République à Aspet
Location de véhicules électriques
Gratification de 2 stagiaires sur une période de 6mois
Recrutements : cheffe de service Biodiversité et Patrimoine Naturel 1er mars 2022, chargé de communication 1er avril 2022, cheffe de projet Transition Touristique 8 Novembre 2022, chef de projet patrimoine historique dès 2023

Gestion des produits constatés d'avance et subventions :

- Ressources : Excédent de budget de fonctionnement N-1 reporté l'année suivante
- Subventions : Les fonds LEADER seront versés une fois l'action soldée en 2023. Subvention accordée : 83 024,56€. Le FNADT pour le projet PSC Garonne Pyrénées à hauteur de 43% dès 2023 (136 638,19€ sur 3 ans)
- Dépenses : Mission d'accompagnement à la rédaction de charte et études diverses
Investissement : Achat de matériel Informatique et communication en lien avec les recrutements

- **4^{ème} délibération -Présentation et approbation du budget 2022**

Philippe Terrance présente les détails du budget prévisionnel 2022 constitué du budget de Fonctionnement et de la gestion des produits constatés d'avance joint en annexe

- Clé de répartition : La contribution financière des Communes et Communauté de Communes est de 0,5€/habitant et représente 20% des recettes. 179 communes adhérentes

Contributions 2022		
Libellé	A percevoir	
Communes	22 963,50 €	10%
Communauté de Communes	22 963,50 €	10%
Sous-Total	45 927,00 €	20%
participation CD31	68 890,50 €	30%
participation CD65	11 481,75 €	5%
participation région Occitanie	103 335,75 €	45%
	229 635,00 €	100%

BUDGET PREVISIONNEL		2022
SYNTHESE		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		239 635,00 €
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT		208 035,46 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT année en cours		31 599,54 €
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET SUBVENTIONS		261 362,38 €
TOTAL ENGAGEMENTS PREVISIONNELS ACTIONS PREFIGURATIONS		55 450,25 €
TOTAL INVESTISSEMENTS		10 000,00 €
Excedent des produits et suventions		195 912,13 €
RESULTAT BUDGET		- €

Le Budget Prévisionnel 2022 est soumis au vote de l'Assemblée
 Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **5^{ème} délibération : Délégation de signature de conventions pour la stratégie de Transition Touristique**

Philippe Terrancle explique que l'association pour la création du PNR CBP en partenariat avec CCPHG est lauréat du Plan Avenir Montagnes Ingénierie. Le Projet PNR CBP chef de file. Un comité de projet doit être constitué afin de définir la stratégie territoriale en matière de transition touristique et recruter une cheffe de projet. Ce poste est financé par le Plan Avenir Montagnes Ingénierie et nécessite de signer un contrat de partenariat et d'objectif avec la CCPHG pour la mise en œuvre de la stratégie et de son animation. Il est proposé de donner délégation à la Présidente pour la signature des conventions avec la CCPHG (stratégie de Transition Touristique et Plan Avenir Montagne)

L'assemblée générale approuve la délégation de signature donnée à la Présidente. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **6^{ème} délibération : Délégation de signature pour la mise en œuvre et financement du Projet Scientifique et Culturel Garonne Pyrénées**

Philippe Terrancle détaille la nature de ce projet :

La Restauration des Continuités Ecologiques oblige, par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA 2006), à favoriser la circulation naturelle des espèces vivantes et des sédiments sur les cours d'eau du territoire français. Or certains de ces obstacles à la continuité ou seuils sont également, des sites patrimoniaux qui attestent du passé historique de nos territoires. Il y a donc un enjeu fort pour les communes riveraines, les communautés de communes et le projet PNR Comminges Barousse Pyrénées à apporter une mise en lumière de qualité sur l'avenir de ces seuils Grenelle, favoriser le dialogue entre représentants des ministères de la transition écologique et de la Culture et proposer une gestion innovante de ces problématiques.

Portée par l'ambition d'éclairer les décisions par les scientifiques les plus spécialisés en matière d'archéologie subaquatique, l'asso PNRCBP souhaite porter un projet scientifique et culturel autour de ces questions, d'en assurer l'animation et la médiation, de favoriser l'émergence de projets locaux en lien organique avec les élus du territoire, et de mettre en place des événements culturels collectifs, festifs et partagés.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
1- Portage de projet	49 340,13 €		
2- Valorisation territoriale et Communication	33 880,00 €	1- Plan Garonne / FNADT	136 638,19 €
3- Coordination et Gestion scientifique du projet	74 339,85 €	2- Région Occitanie - Inventaire territorial	60 000,00 €
4- Etudes documentaires et de terrain en zones humides et subaquatiques	98 637,75 €	3- Etat / DRAC carte archéologique	60 000,00 €
5- Etudes Archéologiques des Berges et leurs environs (Autour de 50 sites RCE)	64 600,00 €	4- Auto-Financement	64 159,55 €
Total	320 797,73 €	Total	320 797,73 €

Il est proposé de donner délégation de signature à la Présidente pour la mise en œuvre et le financement du Projet Scientifique et Culturel Garonne Pyrénées. L'assemblée générale approuve la délégation de signature donnée à la Présidente.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Questions diverses

Jean-Michel Dat : Est-ce que vous envisager de créer un visuel fort : Ex totem pour indiquer la création prochaine du PNR

François Arcangéli informe que la charte graphique de la fédération cadre les possibilités, mais il y a un vrai besoin de communication auprès de la population (école, local et tourisme) – Panneau d'info ou autre. Nous devons réfléchir à ce qu'on peut faire pour que la population qui y vit et y vient comprenne ce PNR qui émerge. Philippe Terrancle explique que le logo est à construire ensemble. La couleur, la forme et la présence d'une étoile sont les invariants le reste est à imaginer. Concernant les Totems et signalétiques, il y a déjà des identités territoriales (Ex. communautés de communes...) il est important de voir ce qu'il se fait déjà pour pas avoir une surcharge de panneau.

- Clôture et mot de remerciement :

Carole Delga rappelle que cette ag va marquer tout à la fois une confirmation de l'investissement des équipes et des élus au service du territoire et une évolution, une inflexion et une accélération du processus pour qu'ensemble, professionnels, élus, consulaires, agriculteurs et éleveurs, jeunes collégiens et lycéens du périmètre, nous fassions parc.

Faire parc, c'est bien plus qu'une image pratique ou une facilité de langage. Le parc naturel Comminges Barousse Pyrenees doit prendre à compter de ce jour une nouvelle réalité, une consistance et une notoriété indiscutables. Mais comme cela ne se proclame pas ni ne se décide en AG, c'est par notre action incessante sur le terrain que nous allons trouver notre place, aux côtés des structures existantes, afin de porter un projet clair et positif.

Faire parc par une gestion maîtrisée et anticipée des budgets, parce que les fonds qui dotent nos actions sont publics et qu'il convient d'en avoir un usage raisonné et subsidiaire.

Faire parc par des recrutements liés à des opportunités de financements extérieurs, venant pour l'essentiel du programme Avenir Montagne

Faire parc par une communication numérique accrue, une visibilité dans les médias traditionnels et une présence, durant les mois de novembre/décembre sur les marchés du périmètre pour inviter les citoyens et citoyennes du futur PNR à répondre à un questionnaire stratégique qui nourrira la charte à venir.

Faire parc avec nos amis et voisins aranais et aragonais ; nous avons commencé à tisser une relation avec nos cousins du parque natural Poset Maladeta.

Faire parc par une présence régulière et féconde au sein des réunions de territoire tenues sur notre périmètre : crte, petites villes de demain, etc

Faire parc aussi et surtout en interpellant les plus jeunes par la mise en place, aux côtés des intercommunalités du territoire, d'ateliers axes sur la biodiversité, de concours de dessins pour les classes de maternelle et de primaire, la distribution à venir de posters et de gommettes à coller pour que les enfants deviennent à leur niveau acteurs de ce futur parc

Faire parc en mettant en place, aux côtés des professeurs et structures administratives, une véritable représentativité des Eco délégués des lycées et collèges au sein de la future instance de gouvernance du PNR

Faire parc en travaillant aux côtés des universités, que ce soient Paul Sabatier pour un projet de réimplantation temporaire et saisonnière d'une activité universitaire à Joueou, ou Jean Jaurès autour de l'étude des résiliences de nos systèmes Agro pastoraux

Faire parc enfin par une présence régulière auprès des communes, une disponibilité de tous les instants pour soutenir ou co porter les projets locaux, comme les 100 ans de la Venus de Lespugue ou la perspective de la mise en tourisme de la vallée d Oo.

Vous le voyez, les chantiers ne manquent pas et notre envie de travailler À VOTRE SERVICE est totale.

Pour résumer, vous retrouverez le futur PNR sur les marchés, dans les médias, sur les réseaux, ou encore au gré de réunions de terrain comme le 22 novembre à Bagnères de Luchon et le 23 à Aurignac. Vous croiserez nos agents, Séverine, Stéphanie, Jean Charles, Emie ou Philippe autant en montagne que sur une prairie aux côtés d'un éleveur, dans un lycée comme sur la voie ferrée de la future ligne Gourdan Polignan Luchon.

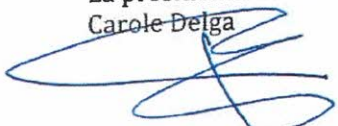
Au contact et en collaboration vertueuse avec les acteurs du terrain, nous fixerons l'objectif de notre action, qui sera formalisé par la charte.

Alors à ce moment nous pourrions dire que oui, nous avons fait parc ensemble !
Faire Parc - C'est créer une cohésion citoyenne autour du PNR CBP.

Les PNR transforment la vie et sont pertinents dans cette période particulière.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Carole Delga remercie l'assemblée et lève la séance à 20H20

La présidente de l'association
Carole Delga



Le président de séance et premier vice-président de l'Association,
François Arcangéli



Le secrétaire
Jean-Bernard Castex

